

#### Organisation

SMAGE des Gardons avec l'appui de la Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Équilibrée (SMA-GE) des Gardons est un syndicat de rivière qui regroupe le Conseil Général du Gard et les 118 communes adhérentes du bassin versant des Gardons (des Cévennes au Rhône).





Dans sa démarche de lutte contre la pollution par les pesticides en zones non agricoles, le SMAGE des Gardons avec l'aide de la FD CIVAM du Gard accompagne les communes du bassin versant dans la réduction des pesticides et les économies d'eau sur leurs espaces publics. Par ailleurs, il met en place un plan de communication auprès des habitants du bassin des Gardons pour une gestion écologique et économe de l'eau.

SMAGE des Gardons 11 place du 8 mai 30044 NIMES Cedex 9 tél.04 66 76 37 24 www.les-gardons.com

#### Accès



Le colloque aura lieu sur le site du Pont du Gard, <u>rive droite</u>, auditorium Pitot (côté commune de Remoulins).

Le Pont du Gard se situe entre Nîmes et Avignon (sortie autoroute A9 Remoulins).

#### **Animation**

Francis Ginestet, ancien rédacteur du Lien Horticole

### Renseignements

**FD CIVAM du Gard** - Antoine CARLIN tél 04 66 77 11 12

#### Inscriptions

Inscription obligatoire avant le 30/10
Tarif : Gratuit

FD CIVAM du Gard - Michèle COLLIN tél 04 66 77 11 12 - fax 04 66 77 10 83 fd@civamgard.fr www.civamgard.fr









Gardons

Equilibrée

Gestion

l'Aménagement

pour

Mixte

Syndical

# Journée technique Régionale

# Objectif 0 pesticides dans les cimetières méditerranéens

Changer de pratiques d'entretien et favoriser de nouvelles formes paysagères

Mardi 13 Novembre 2012 de 9h00 à 17h00

Auditorium du Pont du Gard (rive droite)



Dans le cadre de son contrat de rivière, le SMAGE des Gardons accompagne un réseau de communes dans des démarches de réduction de l'utilisation des pesticides sur leurs espaces publics. Cette action participe aux objectifs nationaux du Grenelle de l'Environnement, relayé par le plan Ecophyto 2018.

constitue le principal écueil pour atteindre réellement le 0 phyto (avec les stades). Il existe encore peu d'exemples significatifs et aboutis en Région Languedoc Roussillon. Des démarches

exemplaires, en particulier

Or. la question des cimetières

hors région, témoignent qu'il est possible de ne plus avoir recours aux désherbants. Cependant, la gestion des spécificités méditerranéennes reste entier.

C'est pourquoi, nous organisons cette journée technique régionale pour répondre aux problèmes que rencontrent les agents et élus des collectivités.

Nous verrons qu'il est possible de gérer les cimetières traditionnels existants par des aménagements bien pensés ou en développant un panel de techniques visant à prévenir le développement de la flore spontanée mais aussi à gérer la flore installée

dans le respect de l'environnement. Par ailleurs, il est possible d'agrandir ou de concevoir des cimetières dit paysagers selon une approche nouvelle qui met en valeur la présence du végétal et sa gestion écologique.

Quelles spécificités méditerranéennes ? Comment surmonter les obstacles, à l'aide de quels moyens techniques et humains, à quel coût ? Autant d'interrogations qui seront abordées autour d'interventions de professionnels experts et d'exemples d'actions de collectivités régionales mais également extra régionales.



Accueil des participants

#### 9h/5

Ouverture par le Président du SMAGE des Gardons

#### ) 9h30 - Ilhoo

Contexte d'ici et d'ailleurs

 Formes paysagères et représentations sociologiques des cimetières en Europe et Méditerranée

**Frédérique GARNIER**, paysagiste et maître d'œuvre, enseignante à Agrocampus Ouest

- États des lieux et problématiques des cimetières en Languedoc-Roussillon Florence BINESSE, consultante formatrice -ENFORA
- Échanges-débat

Présentation du réseau «Zones Non Agricoles en Languedoc-Roussillon»
Philippe TIXIER MALICORNE, FREDON LR



#### ▶ 11h00 - 12h30

«Quelles options pour atteindre l'objectif 0 Phyto dans les cimetières existants ?»

#### • Introduction:

Solutions techniques pour une gestion sans pesticides des cimetières traditionnels

**Clément BAUDOT**, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL)

• L'expérience zéro phyto dans les cimetières Grenoblois

Jean Paul CUGNO et David GEOFFROY, Service espaces verts de la Ville de Grenoble

#### • Table ronde :

Témoignages de collectivités de la Région Languedoc-Roussillon

**Didier BORIE**, responsable du Service espaces verts - Mairie de Pérols (34)

**Xavier MONTELS**, responsable du Service technique - Mairie de Magalas (34)

Patrice THIEBAUT, responsable du Service espaces verts - Mairie de La Grande Motte (34)

**Mme BOISSIER**, Adjointe au maire de Saint-Ambroix (30)

## D 13h45 - 14h15

• Versailles : une expérience pilote Témoignage d'une élue

Magali ORDAS, Maire-adjointe à l'Environnement, propreté et qualité de vie de la ville de Versailles

#### 14h15 - 16h45

Dans quel cadre concevoir ou agrandir un cimetière paysager en climat méditerranéen ?

- Quelles contraintes réglementaires à respecter pour effectuer des réaménagements ?
- Concevoir ou agrandir : orientations d'aménagement

**Florence BINESSE**, consultante formatrice - ENFORA - **Denis FRAISIER**, CAUE 34

• Table ronde : retours d'expériences

Patrice THIEBAUT, Mairie de La Grande Motte (34) Frédérique GARNIER, maître d'œuvre du cimetièreparc de Verrières-Le-Buisson (91)

Magali ORDAS, Ville de Versailles (91)

Florence BINESSE, ENFORA Denis FRAISIER, CAUE 34

12h30 - 13h45 : Buffet (Gratuit, sur inscription)

# Bulletin d'inscription

#### à retourner avant le 30 Octobre 2012

à la FD CIVAM du Gard Mme Michèle Collin Domaine de Puechlong 30610 Saint-Nazaire-des-Gardies Tél: 04 66 77 11 12 Fax: 04 66 77 10 83 Email: fd@civamgard.fr

Nom(s) - Prénom(s) - Fonction(s)

Collectivité - Organisme

Adresse

**Email** 

Tél.

☐ S'inscrit à la journée «Objectif 0 pesticides dans les cimetières méditerranéens» du 13/11

 $\hfill\square$  S'inscrit au buffet.

Nombre de repas : .....

N.B. : la participation à la journée est gratuite, le déjeuner est gratuit sur inscription, les frais de déplacement ne sont pas pris en charge.